

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
09/06/2023	16/06/2023	En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 14 juin à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BERTAUX Delphine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, GORON Rémy

ABSENTS : néant

POUVOIR : BERTAUX Delphine pouvoir à JOUAUX Laëtitia

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°06-08-2023 – Taxe d'aménagement – maintien du taux

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la délibération n°06-07-2020 fixe à 3% le taux de la taxe d'aménagement sur la commune, jusqu'au 31 décembre 2023.

Il précise que la modification du taux de cette taxe pour une application au 1^{er} janvier 2024 doit être votée avant le 1^{er} juillet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide du maintien à 3% du taux de la taxe au-delà du 31 décembre 2023

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

